RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02754
Numéro SIREN : 524 252 343
Nom ou dénomination : FINANCIERE ZELMAT

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001962

2377694

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001962**
n° de gestion : **2010B02754**
n° SIREN : **524 252 343 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 28/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

FINANCIERE ZELMAT - Société à responsabilité limitée
10 rue du Pountil 31410 Mauzac -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

2377694

20/1962

FINANCIERE ZELMAT

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

certifié conforme

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 004 559		1 004 559	51,01	1 004 559	59,20
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***1 004 559***		***1 004 559***	51,01	***1 004 559***	59,20
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	7 844		7 844	0,40	13 359	0,79
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux					1 468	0,09
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 854		5 854	0,30	8 336	0,49
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	811		811	0,04	443	0,03
. Autres	822		822	0,04	300	0,02
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000	10,16	250 000	14,73
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	748 913		748 913	38,03	417 759	24,62
Charges constatées d'avance	589		589	0,03	751	0,04
TOTAL (II)	***964 834***		***964 834***	48,99	***692 416***	40,80
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 969 393***		***1 969 393***	100,00	***1 696 975***	100,00

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 579 600)	**579 600**	29,43	**579 600**	34,15
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	57 960	2,94	57 960	3,42
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	892 904	45,34	829 747	48,90
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***284 755***	14,46	***113 158***	6,67
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***1 815 219***	92,17	***1 580 464***	93,13
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts			12 497	0,74
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	83 512	4,24	40 034	2,36
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 040	0,26	3 009	0,18
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	4 794	0,24		
. Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 211	0,42	8 393	0,49
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	242	0,01	255	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	52 374	2,66	52 323	3,08
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***154 174***	7,83	***116 511***	6,87
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 969 393***	100,00	***1 696 975***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	279 845		279 845	100,00	284 008	100,00	-4 163	-1,46
Chiffres d'Affaires Nets	**279 845**		**279 845**	100,00	**284 008**	100,00	**-4 163**	-1,46
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					1 956	0,69	-1 956	-100,00
Autres produits			0	0,00	659	0,23	-659	-100,00
Total des produits d'exploitation (I)			***279 846***	100,00	***286 624***	100,92	***-6 778***	-2,35
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			18 993	6,79	24 196	8,52	-5 203	-21,49
Impôts, taxes et versements assimilés			11 491	4,11	8 482	2,99	3 009	35,48
Salaires et traitements			94 097	33,62	94 955	33,43	-858	-0,89
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			1 607	0,57			1 607	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			***126 188***	45,09	***127 632***	44,94	***-1 444***	-1,12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**153 658**	54,91	**158 992**	55,98	**-5 334**	-3,34
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			172 633	61,69			172 633	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			1 145	0,41	1 139	0,40	6	0,53
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***173 778***	62,10	***1 139***	0,40	***172 639***	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			136	0,05	661	0,23	-525	-79,42
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***136***	0,05	***661***	0,23	***-525***	-79,42
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**173 642**	62,05	**479**	0,17	**173 163**	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**327 300**	116,96	**159 471**	56,15	**167 829**	105,24

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	42 545	15,20	46 313	16,31	-3 768	-8,13
Total des Produits (I+III+V+VII)	***453 624***	162,10	***287 763***	101,32	***165 861***	57,64
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***168 869***	60,34	***174 606***	61,48	***-5 737***	-3,28
RÉSULTAT NET	**284 755** *Bénéfice*	101,75	**113 158** *Bénéfice*	39,84	**171 597**	151,64
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

"FINANCIERE ZELMAT"
Société à responsabilité limitée
au capital de 579 600 euros
Siège social : 10, rue du Pountil
31410 MAUZAC
RCS : TOULOUSE B 524 252 343
SIRET : 524 252 343 00016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2019

"FINANCIERE ZELMAT"
Société à responsabilité limitée
au capital de 579 600 euros
Siège social : 10, rue du Pountil
31410 MAUZAC
RCS : TOULOUSE B 524 252 343
SIRET : 524 252 343 00016

*****

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trente septembre à dix heures trente, l'associé unique de la société "FINANCIERE ZELMAT", société à responsabilité limitée au capital de cinq cent soixante dix neuf mille six cents euros, divisé en cinq mille sept cent quatre vingt seize parts de cent euros chacune, dont le siège social est 10, rue du Pountil – 31410 MAUZAC, a tenu l'assemblée générale dans les bureaux du supermarché « CARREFOUR MARKET » sis 138 bis route de Seysses à Toulouse (31100), sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Abel ZELMAT, gérant et associé unique.

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement
CINQ MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT SEIZE parts, formant le capital social

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des parts formant le capital. L'assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la gérance sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 mars 2019 ainsi que sur les conventions visées à l'article L 223-19 de la loi du code de commerce, intervenues ou renouvelées au cours du même exercice,

- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice ; quitus au gérant,

- Affectation des résultats,

- Approbation des conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,

- Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation,
- Le rapport du gérant,
- L'inventaire, le compte des résultats, les documents de synthèse et le bilan de l'exercice écoulé,
- Enfin, le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 mars 2019, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne au gérant quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide d'affecter les bénéfices de l'exercice s'élevant à 284.755 euros à la distribution de dividendes à concurrence de 50 000 euros, la somme de 234 755 euros aux "autres réserves". Cette distribution fera l'objet d'une mise en paiement au plus tard le 31 décembre 2019.

L'actionnaire unique reconnaît que le rapport présenté mentionne qu'il a été distribué au cours des exercices précédents :

2015 – 2016 : 50.000 €
2016 – 2017 : 50.000 €
2017 – 2018 : 50.000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, approuve ces conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant précisé que les personnes, parties aux dites conventions ne peuvent prendre part au vote et que leurs parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

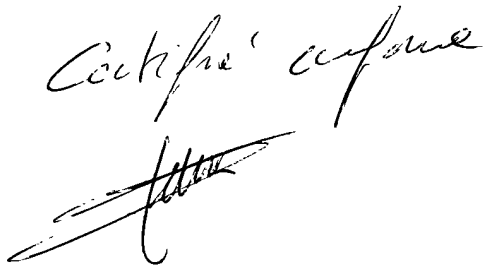
QUATRIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, sur le rapport de la gérance, rappelle qu'au titre de l'exercice écoulé, la société n'a exposé aucune dépense somptuaire visée par l'article 39-4 du Code Général des Impôts et de même, aucun intérêt excédentaire tel que visé par l'article 212 du C.G.I., n'a été versé durant cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé.



"FINANCIERE ZELMAT"
Société à responsabilité limitée
au capital de 579 600 euros
Siège social : 10, rue du Pountil
31410 MAUZAC
RCS : TOULOUSE B 524 252 343
SIRET : 524 252 343 00016

RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 2019, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous avons adressé, avec le présent rapport, les documents prescrits par la loi, savoir :

- le compte des résultats, les documents de synthèse et le bilan,
- le texte des résolutions que nous proposons à votre vote.

Compte rendu de la gestion de la gérance ainsi que de l'activité de la société durant l'exercice écoulé

Pour situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons que le chiffre d'affaires (HT) s'est élevé à 279.845 euros, que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 284.755 euros, après dotation aux amortissements 0 euros, assortie d'une constitution de provision pour impôts sur les bénéfices de 42 545 euros.

Le résultat d'exploitation ressort à 153 658 euros.

Les charges financières s'élèvent à 136 euros.

Les salaires s'élèvent à 94 097 euros.

Les produits financiers représentent 173 778 euros.

Perspectives d'avenir

Il convient de rappeler que la société "FINANCIERE ZELMAT" est une société de gestion de portefeuille de titres, à cet effet ses principales sources de revenus sont constituées par les dividendes et les prestations de services rendues à ses filiales.

Présentation des comptes - bilan

Nous vous présentons en détail le compte des résultats, les documents de synthèse et le bilan, que nous soumettons à votre approbation.

Résultats de l'exercice - Propositions d'affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter les bénéfices de l'exercice s'élevant à 284.755 euros à la distribution de dividendes à concurrence de 50 000 euros, le solde au compte "autres réserves"

Nous vous rappelons qu'il a été distribué au cours des trois exercices précédents les sommes suivantes :

2015 – 2016 : 50.000 €
2016 – 2017 : 50.000 €
2017 – 2018 : 50.000 €

Conventions de l'article L 223-19 du code de commerce

Le gérant rappelle qu'il n'existe que trois conventions de prestation de services avec ses trois filiales la société "DIFRADIS" la société « ABEDIS » et la société "NOUVELLE CODISTAL", .

Mention des dépenses non déductibles

Nous vous rappelons qu'au titre de l'exercice écoulé la société n'a exposé aucune dépense somptuaire visée par l'article 39-4 du Code Général des Impôts et de même, aucun intérêt excédentaire tel que visé par l'article 212 du C.G.I. n'a été versé durant cet exercice.

Résolutions proposées à l'assemblée

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérant quitus de sa gestion.

LE GERANT.

